

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



***De même l'autre* ou l'impact de la réponse du gouvernement fédéral canadien au nationalisme québécois sur la conversation nationale entre la diaspora acadienne du Québec et l'Acadie des Maritimes**

Stéphan Bujold

Number 33, Fall 2020

Le Québec acadien

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1091810ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1091810ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bujold, S. (2020). *De même l'autre* ou l'impact de la réponse du gouvernement fédéral canadien au nationalisme québécois sur la conversation nationale entre la diaspora acadienne du Québec et l'Acadie des Maritimes. *Port Acadie*, (33), 165–182. <https://doi.org/10.7202/1091810ar>

Article abstract

For many decades, Québécois and Acadians remained relatively unified throughout Canada, particularly under the impetus of the ultramontane theocratic ideology. Following the appearance of the Québec sovereignty movement in the Canadian political sphere, matters have changed. The federal government's response to the challenge posed to Canadian territorial integrity by Québec sovereignty has had an impact on relations between Québec and Francophone minorities. The impact of this clash of two competing political ideologies, Canadian federalism and Québec sovereignism, on the entire Canadian Francophonie was particularly felt on the national conversation among the Acadian people. Québec has the largest Acadian diaspora, and relations, especially political, between it and Acadia have been greatly disrupted for more than half a century. Given the relative decline in the representativeness of Francophone communities in Canadian federal political institutions, this essay argues that all Canadian Francophonies should come together to meet the new challenges posed by the contemporary political context. Acadia must therefore find the path that will reunite it with its diasporas, especially in Québec, despite the differences that sometimes separate them.

De même l'autre ou l'impact de la réponse du gouvernement fédéral canadien au nationalisme québécois sur la conversation nationale entre la diaspora acadienne du Québec et l'Acadie des Maritimes*

Stéphane Bujold
Fédération acadienne du Québec

Résumé

Pendant plusieurs décennies, Québécois et Acadiens sont demeurés relativement unis dans l'ensemble canadien, notamment sous l'impulsion de l'idéologie théocratique ultramontaine. Suite à l'apparition du mouvement souverainiste québécois dans l'univers politique canadien, les choses ont changé. La réponse du gouvernement fédéral au défi posé à l'intégrité territoriale canadienne par le souverainisme québécois a eu des conséquences sur les relations entre le Québec et les minorités francophones. L'impact de ce choc de deux idéologies politiques concurrentes, le fédéralisme canadien et le souverainisme québécois, sur l'ensemble de la francophonie canadienne s'est particulièrement fait sentir sur la conversation nationale au sein du peuple acadien. Le Québec compte la plus importante diaspora acadienne, et les relations, surtout politiques, entre celui-ci et l'Acadie ont été grandement perturbées depuis plus d'un demi-siècle. Étant donné la diminution relative de la représentativité des communautés francophones dans les institutions politiques fédérales canadiennes, le présent essai soutient que toutes les francophonies canadiennes doivent se réunir pour relever les nouveaux défis posés par le contexte politique contemporain. L'Acadie doit donc retrouver le chemin qui la réunira avec ses diasporas, particulièrement celle du Québec, et ce, en dépit des différences les séparant parfois.

Abstract

For many decades, Québécois and Acadians remained relatively unified throughout Canada, particularly under the impetus of the ultramontane theocratic ideology.

* Ce texte était à l'origine la seconde partie d'un essai intitulé « Le Québec et l'Acadie. I – L'oubli remémoré » (*Égalité : revue acadienne d'analyse politique*, n° 52, automne 2005, p. 91-107), consacré aux relations politiques entre le Québec et l'Acadie voulant montrer, d'une part, le socle historique commun sur lequel se sont édifiées les identités nationales acadienne et québécoise et, d'autre part, la pérennité du fait acadien dans la mémoire collective québécoise. Une version préliminaire a aussi été présentée à Portland, Maine, en novembre 2016 au congrès de l'*American Council for Québec Studies*. L'auteur tient à remercier le professeur Clint Bruce pour sa confiance et l'opportunité de publier ce texte.

Following the appearance of the Québec sovereignty movement in the Canadian political sphere, matters have changed. The federal government's response to the challenge posed to Canadian territorial integrity by Québec sovereignty has had an impact on relations between Québec and Francophone minorities. The impact of this clash of two competing political ideologies, Canadian federalism and Québec sovereignism, on the entire Canadian Francophonie was particularly felt on the national conversation among the Acadian people. Québec has the largest Acadian diaspora, and relations, especially political, between it and Acadia have been greatly disrupted for more than half a century. Given the relative decline in the representativeness of Francophone communities in Canadian federal political institutions, this essay argues that all Canadian Francophonies should come together to meet the new challenges posed by the contemporary political context. Acadia must therefore find the path that will reunite it with its diasporas, especially in Québec, despite the differences that sometimes separate them.

Mots clés

Acadie, souverainisme québécois, fédéralisme canadien, diaspora acadienne, francophonies canadiennes

Keywords

Acadia, Québec sovereignism, Canadian federalism, Acadian diaspora, Canadian Francophonies

Je ne sais pas si nous sommes par le fond différents des Québécois, si nous l'avons jamais été. Peut-être le sommes-nous en effet. Mais le sommes-nous suffisamment pour risquer que cette différence elle-même nous perde en fin de compte. Car cette prétention à un caractère fondamental distinctif nous oppose inutilement au Québec, seule force alliée sur ce continent, et nous jette dans les bras de nos généreux conquérants. Pour l'abolition ultime de toute identité¹.

Dans la première moitié du XX^e siècle, les relations entre les Canadiens français du Québec et les Acadiens des Maritimes et de la diaspora étaient presque au diapason. Henri Bourassa, le chantre du nationalisme canadien-français, prononçait des discours dans lesquels il évoquait son ascendance acadienne pour ramasser des fonds afin d'achever l'église commémorative de Grand-Pré. En 1955, le Québec entier commémorait le 200^e anniversaire du Grand Dérangement, notamment en accueillant en grande pompe le politicien louisianais Dudley LeBlanc. Ajoutons que tous les écoliers québécois lisaient la version de Pamphile Lemay d'*Évangéline* de Longfellow.

1 Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, Québec Amérique, 1978, p. 145-146.

Dans les années 1950 et surtout 1960, la transformation du nationalisme ethnique canadien-français plutôt panaméricain et catholique, donc conservateur et transfrontalier, en un nationalisme territorial québécois prônant la sécession du Québec, pose un défi à la pérennité des institutions fédérales canadiennes et à l'intégrité territoriale du Canada. La réponse du gouvernement fédéral canadien à cette nouvelle donne sera déterminante dans les relations entre les francophones du Québec et du reste du Canada en général, mais plus particulièrement dans la conversation nationale entre les Acadiens de la diaspora² du Québec et les Acadiens des provinces maritimes, surtout du Nouveau-Brunswick. Il sera donc aussi question de la relation d'altérité (proche) que vivent les Québécois et les Acadiens depuis trop longtemps – un demi-siècle –, en dépit de tout ce qui les rassemble et les font se ressembler.

Le Même

Il est en quelque sorte identique et c'est ainsi que l'on parle d'identité, nationale ou collective. Les attributs permettant de distinguer le *Même* de l'*Autre* peuvent varier fortement : ils peuvent être plus objectifs, comme la langue ou le lieu de naissance, ou plutôt subjectifs, comme l'origine ethnique, celle-ci étant toujours métissée, l'ascendance commune et le mythe de celle-ci, ou à mi-chemin entre l'objectivité et la subjectivité, comme le sentiment de partager une histoire et un destin communs.

-
- 2 Sur le concept de diaspora appliqué au peuple acadien, voir Stéphan Bujold, « La diaspora acadienne du Québec, essai de contribution à l'élargissement du champ national acadien », dans *Balises et références. Acadies, francophonies*, sous la direction de Martin Pâquet et Stéphane Savard, Québec, Presses de l'Université Laval/Chaire d'études sur la francophonie en Amérique du Nord (CÉFAN), 2007, p. 461-484 ; aussi, André Magord, « Dynamiques intergroupes au sein de la diaspora acadienne : un pas vers une nouvelle donne ? », dans *L'Acadie plurielle. Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, sous la direction d'André Magord, Poitiers/Moncton, Institut d'études acadiennes et québécoises, Université de Poitiers/Centre d'études acadiennes et québécoises, Université de Moncton, 2003, p. 11-19 ; aussi, André Magord et Chedly Belkhodja, « L'Acadie à l'heure de la diaspora ? », dans *Francophonies d'Amérique*, n° 19, 2005, p. 45-54 ; et, enfin, plus récemment, Clint Bruce, « L'oubli de l'Acadie politique ? Le débat sur les Congrès mondiaux acadiens à la lumière de la question diasporique », dans *Minorités linguistiques et société*, n° 10, 2018, p. 100-132.

Les théories contemporaines de l'identité collective moderne, la Nation, ont beaucoup mis l'accent sur sa dimension construite par le haut : les représentants d'une haute culture, l'élite instruite, prennent le contrôle de l'appareil étatique et l'utilisent pour imposer leur culture et leurs valeurs à une masse populaire non homogène qui, graduellement, s'uniformisera en adoptant cette haute culture par l'entremise d'un réseau scolaire national. C'est la théorie du *nation-building* inspirée de l'observation du processus de nivellement culturel qui s'est opéré notamment en France et aux États-Unis pendant les deux derniers siècles³.

La Nation, forme moderne achevée de l'identité collective et source de légitimité de l'État (-nation)⁴, n'aurait ainsi pas vraiment de bases objectives au sein d'une population, elle serait le résultat de l'action de la classe sociale naguère désignée « bourgeoisie » à l'intérieur des appareils de l'État-nation pour uniformiser la population en élaguant les manifestations prénationales de l'identité collective, comme la tribu ou l'ethnie. Qu'en est-il donc de ces nombreux peuples qui ne jouissent pas du contrôle d'un appareil étatique, même provincial ou subnational ? Ils seraient appelés à disparaître sous le bulldozer de l'histoire occidentale. En attendant, ils ne sont que des peuples « fossiles » enfermés dans la tradition et le folklore⁵.

3 Voir surtout Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989, 208 p., mais aussi Éric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythes, réalité*, Paris, Gallimard, 1992, 247 p., et John Breuilly, *Nationalism and the State*, Chicago, University of Chicago Press, 1985, 421 p. Ces approches peuvent être qualifiées de marxistes et trouvent leur origine au XIX^e siècle, notamment chez Karl Kautsky (« La nationalité moderne », dans *Les marxistes et la question nationale, 1848-1918*, sous la direction de Georges Haupt et al., Montréal, L'Étincelle, 1974, p. 125), pour qui « l'État-national est l'instrument principal de la formation de la Nation moderne ».

4 On voit apparaître la circularité du raisonnement, la nation étant la source de légitimité de l'État-nation qui légitimise la nation !

5 Plusieurs auteurs se sont opposés à cette théorie dominante en science politique, postulant que Nation et État sont des concepts équivalents, donc désignant la même réalité empirique. Voir Walker Connor, « A Nation Is a Nation, Is a State, Is an Ethnic Group, Is a... », dans *Ethnonationalism: The Quest for Understanding*, Princeton, Princeton University Press, 1994 (1978), p. 90-117 ; Samuel Barkin et Bruce Cronin, « The State and the Nation: Changing Norms and the Rules of

Évidemment, ces théories ne permettent pas d'expliquer pourquoi l'*homo sovieticus* n'a pas vu le jour, comment les États-Unis se trouvent divisés malgré une apparente unité culturelle ou la montée des nationalismes transfrontaliers à l'intérieur des pays de l'Union européenne, l'*Euskadi*, par exemple. Bref, si cette théorie s'applique partiellement à un État territorial moyen⁶, elle s'invalide en observant les États-empires qui ne sont pas venus à bout des revendications nationalistes ayant provoqué leur chute tout au long du XX^e siècle⁷.

Sur fond de maintien du *statu quo* politique international, on a voulu faire croire aux peuples minoritaires et dominés ou colonisés que le Monde était maintenant clos par les frontières des États-nations modernes à l'intérieur desquelles ils devraient nécessairement s'intégrer ou se marginaliser toujours plus, jusqu'à disparaître. C'est là une idéologie soi-disant moderne, issue du grand récit de la modernité⁸ occidentale dont les auteurs tenants

Sovereignty in International Relations », dans *International Organisation*, vol. 48, n° 1, 1994, p. 107-130 ; et Fred Halliday, « State and Society in International Relations: A Second Agenda », dans *The Study of International Relations*, sous la direction de Hugh Dyer, London, MacMillan/Millennium, 1989, p. 40-59.

- 6 Voir Thierry Hentsch, *Introduction aux fondements du politique*, Ste-Foy, PUQ, 1993, qui préfère ce concept à celui d'État-nation pour décrire la forme contemporaine de l'État, généralement défini comme « un groupement d'individus établis sur un territoire déterminé, sous l'autorité exclusive et effective d'un gouvernement » (Simone Dreyfus, *Droit des relations internationales*, Paris, Cujas, 1987, p. 69).
- 7 Linda Cardinal et Martin Papillon (« Le Québec et l'analyse comparée des petites nations », dans *Politique et Sociétés*, vol. 30, n° 1, 2011, p. 75-93) ont passé en revue les théories en science politique, se penchant sur les plus petites nations, souveraines ou pas, et il appert très difficile de leur donner un statut ontologique robuste, car la plupart d'entre elles évoluent dans un contexte singulier et pratiquement irréductible. Notons aussi au passage qu'aucune mention n'est faite du cas acadien.
- 8 La Nation est le concept clé de la pensée politique occidentale depuis les Lumières. Ainsi, elle fait partie du corpus conceptuel de la Modernité. C'est à l'époque des Lumières que l'on peut faire remonter le projet politique de la Modernité. Tout en admettant que le concept *moderne* trouve son origine dans l'Antiquité chrétienne, le sens actuel de la Modernité puise ses racines dans le projet philosophique des Lumières du XVIII^e siècle (Hentsch, *op. cit.*, p. 36). Selon Habermas, ce projet des Lumières, la Modernité, serait inachevé (*The Philosophical Discourse of Modernity*, Cambridge/Oxford, Polity Press/Blackwell, 1987, p. xix), voire « une cause perdue » (« Modernity versus Postmodernity », dans *New German Critique*, n° 22,

de la postmodernité, Lyotard⁹ en tête, ont annoncé le début de la fin dans la foulée des affres de la Seconde Guerre mondiale. Au Canada, cette vision du monde politique est à l'origine de la politique libérale du bilinguisme et du multiculturalisme dont il sera question plus loin.

L'Autre

Ce sentiment particulier qui accompagne toujours la conscience nationale – reconnaissance de la spécificité de sa propre Nation, et de sa différence par rapport aux autres nations –, nous le nommerons sentiment national¹⁰.

Au-delà et en deçà des frontières étatiques, l'autre peut être proche ou lointain et c'est un contexte ou une situation qui transforme un autre lointain en proche voisin ou vice versa. De prime abord, Acadiens et Québécois, tout en étant autres, sont pourtant bien proches, et c'est le contexte précis des trois ou quatre dernières décennies qui semblent les avoir éloignés les uns des autres.

Acadiens et Québécois perçoivent ces différences qui les éloignent depuis la nuit des temps français en terre d'Amérique. Mais ces différences qui frappent entre *Autres* proches, ne frappent pas nécessairement *L'Autre* plus éloigné. Un anglophone de Colombie-Britannique ne les verra pas, il ne verra sûrement que des Canadiens français. Un Français ne sera pas impressionné par la différence des accents, sachant bien que dans l'Hexagone, on parle une variété d'accents, tout en étant Français, malgré l'effet laminant de l'État depuis le milieu du XIX^e siècle¹¹. D'ailleurs, Québécois et

1981, p. 9 et 11) qui persiste cependant à marquer l'imaginaire politique occidental et occidentalisé.

9 Jean-François Lyotard, *Le post-moderne expliqué aux enfants*, Paris, Galilée, 1988, 156 p.

10 Otto Bauer, *La question des nationalités et la social-démocratie*, Paris, Guérin, 1987 [1908], p. 165.

11 Pour le cas français, voir Hervé LeBras et Emmanuel Todd, *L'invention de la France*, Paris, Gallimard, 2012 [1981], 528 p.

Acadiens sont-ils eux-mêmes vraiment en mesure de constater ces différences les éloignant ? Si un Montréalais rencontre disons un Leblanc de Caraquet, ne pensera-t-il pas qu'il a affaire à un Gaspésien ? Et si c'est un Gagnon du Madawaska, ne croira-t-il pas que c'est un Saguenéen ? Sera-t-il en mesure de cerner la différence de l'accent ? Certainement pas, puisque c'est un Montréalais et que par le fait même il souffre d'un syndrome que l'on pourrait désigner comme le « complexe du métropolitain » : comme le Français face aux Québécois, le Parisien à l'égard de ses concitoyens de « province », le Montréalais par rapport aux autres Québécois et, malheureusement, ces derniers vis-à-vis des Acadiens, voire même ces derniers du Nouveau-Brunswick à l'endroit de leurs compatriotes du reste des Maritimes.

Ce mal universel qu'est le complexe du métropolitain montre que l'altérité se définit non seulement de loin en loin, mais également de proche en proche sans tenir compte des frontières politiques séparant les nations modernes. Dans une civilisation individualiste, l'altérité est relative et, à la limite, chose personnelle et intime, même dans l'appartenance à une forme – ou une autre ! – d'identité collective. « Je m'aime moi-même parce que je suis animé par l'instinct animal d'auto-conservation ; or la Nation ne me semble rien d'autre qu'une partie de moi-même, la spécificité nationale n'est qu'une partie de mon caractère¹² », a écrit Bauer.

Cela dit, il n'en reste pas moins que certaines particularités, parfois relatives au contexte, permettent de délimiter le même de l'autre : la langue, le lieu de naissance, la conviction intime et collective de partager un destin commun, une histoire et une ascendance communes. Le malheur étant que certaines de ces particularités, notamment issues de l'origine ethnique, ont de nos jours et depuis un demi-siècle très mauvaise presse¹³. Mais seuls les peuples contrôlant un appareil étatique même subnational ont le luxe de nier la dimension ethnique de leur identité nationale. Par

12 Otto Bauer, *op. cit.*, p. 167.

13 Voir notamment Walker Connor, « Nation-Building or Nation-Destroying », dans *World Politics*, vol. 24, n° 3, 1972, p. 319-355.

exemple, le Québec moderne et multiculturel ne formate-t-il pas ses immigrants en les obligeant à s'éduquer en français ? La langue est justement la plus évidente des caractéristiques d'origine ethnique définissant un peuple et c'est aussi « le plus solide des liens qui font la Nation¹⁴ ».

Quant aux Acadiens, comme pour d'autres peuples dans une situation similaire, nier ou simplement diluer leur origine et leurs particularités ethniques serait un jeu dangereux pouvant les conduire à l'acculturation et non à l'intégration. Pour reprendre une formule lapidaire de Jacques Ferron : « Qu'est-ce que vous êtes si vous n'êtes pas des Acadiens ? Vous n'êtes rien, vous êtes des acculturés¹⁵. »

Le Canada, Winslow et Durham

Le Canada, c'est une marque de commerce des Canadiens, pas ceux d'aujourd'hui, mais bien ceux d'antan. C'était cette partie de la Nouvelle-France que l'on opposait à l'Acadie, l'une habitée des « Acayiens » et l'autre des « Canayiens », ou aux Pays-d'en-Haut ou à la Louisiane. Et cette opposition existait avant les conquêtes, celles de l'Acadie en 1710 et du Canada en 1760. Soit dit en passant, il y a d'ailleurs fort à parier qu'au XVIII^e siècle, les différences culturelles et linguistiques entre ces deux groupes de Français installés au Nouveau Monde n'étaient pas bien grandes, sûrement moindres que celles existant entre les populations des différentes provinces de France à la même époque.

Fiers d'être des sujets du puissant Empire britannique, il a fallu bien du temps avant que les loyalistes américains et britanniques du Canada se définissent comme des « Canadiens ». Pendant ce temps, « Acayiens » et « Canayiens » ne se connaissaient d'autres patries que celles (nord-) américaines ayant vu naître leurs pères et leurs mères. L'Acadie fut rayée de la carte et remplacée par des

14 Karl Kautsky, « Nationalité et internationalisme », dans *op. cit.*, sous la direction de Georges Haupt *et al.*, p. 134.

15 « L'Acadie de Jacques Ferron », dans *Le contentieux de l'Acadie*, édition préparée par Pierre Cantin *et al.*, Montréal, VLB Éditeur, 1991, p. 178.

colonies fabriquées sur mesure pour les sujets anglo-protestants de l'Empire. Par un étrange revirement de l'histoire, le nom « Canada » ayant une définition plus étroite en vint à s'appliquer à un ensemble beaucoup plus vaste : un amalgame de deux, puis quatre et enfin dix colonies britanniques auparavant distinctes, par la suite fédérées dans un grand Canada plutôt artificiel.

Le 5 septembre 1755, dans sa tristement célèbre allocution de la Grand'prée, John Winslow souhaitait aux Acadiens de devenir de fidèles et loyaux sujets britanniques dans leurs lieux de déportation¹⁶. À l'instar de Durham 85 ans plus tard, mais à propos des Canadiens, Winslow croyait les Acadiens dignes de devenir de bons sujets britanniques, c'est-à-dire anglophones et protestants. La création du Canada en 1867 par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique consacrait cette vision d'un Canada uni, et la politique canadienne des 50 premières années de la fédération le montre : Louis Riel et les Métis, les lois des écoles au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, les conscriptions de 1917 et 1942, pour ne citer que ces exemples.

Les Canadiens s'étant vu confisquer la désignation de leur identité nationale, et constatant la précarité de celle-ci dans le nouveau Canada, s'en sont construit une nouvelle du nom de la ville fortifiée où ils se sont retranchés en 1759 – ce qui peut apparaître étrange et, surtout, très provincial ! Le moment charnière de cette transformation est sans doute les États généraux du Canada français tenus à Montréal en novembre 1967 où les délégués du Québec ont demandé à la plénière de se prononcer en faveur du droit à l'autodétermination des Québécois¹⁷. L'écrasante majorité

16 « I [...] hope that in what Ever part of the world you may Fall you may be Faithfull Subjects, a Peasable and happy People. » John Winslow, « Journal of his Expedition against the Acadians of Mines (autumn 1755) », dans *Nova Scotia Historical Society* (réédité à Belleville, Ontario par Mika Publication Co., vol. I-IV, 1976), vol. II, 1882, p. 95. Le poète Serge Patrice Thibodeau a publié en 2011 (Moncton, Éditions Perce-Neige) une excellente traduction de ce journal crucial pour l'histoire de la déportation.

17 Voir notamment l'ouvrage récent de Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault, *Retour sur les États généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2016, 428 p.

des délégués du Québec avec l'appui majoritaire de ceux de l'Acadie ont réussi à faire adopter leur motion, marquant en quelque sorte le divorce avec les francophones hors Québec qui s'y opposèrent¹⁸. Les Canadiens français du Québec sont devenus des Québécois et la plupart d'entre eux, fédéralistes autant que souverainistes, se reconnaissent maintenant comme tels malgré la *Loi sur les langues officielles* adoptée en 1969 à la Chambre des Communes par le gouvernement libéral de Pierre Elliot Trudeau et qui visait notamment à faire davantage de place aux francophones dans l'État fédéral.

L'Acadie et les provinces maritimes

Vus d'Acadie, les Québécois peuvent bien passer pour d'ingrats enfants gâtés. Ne contrôlent-ils pas une province avec des pouvoirs exclusifs fort étendus et constitutionnellement garantis ? N'ont-ils pas contrôlé le gouvernement fédéral pendant près de 40 des 50 dernières années, des députés du Québec ayant dirigé la plupart des gouvernements canadiens de cette période et encore aujourd'hui ? Tandis que, vu du Québec, la situation des Acadiens semble bien précaire, surtout ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick : les Acadiens apparaissant comme un peuple sans territoire, sans gouvernement, quémendant chacun de ses droits légitimes à la survie collective...

Le territoire est bien là, mais il est occupé. Si la déportation n'a pas réussi à rayer de la carte le peuple acadien, elle a du moins rayé le nom de leur patrie de cette même carte. C'est bien pour ça que l'on connaît davantage les Acadiens que l'Acadie. Pourtant, l'Acadie est toujours là, même dissimulée sous une couche épaisse de frontières provinciales artificielles, dessinées à Londres pour satisfaire les turbulents loyalistes désireux de s'approprier un nouvel espace vital, même au détriment de ses premiers occupants¹⁹.

18 « États généraux du Canada français », dans *Encyclopédie canadienne* (<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/etats-generaux-du-canada-francais>).

19 Ce qui n'est pas sans rappeler comment la plupart des frontières internationales, ou plutôt intercoloniales, ayant présentement cours légal ont été façonnées par les vainqueurs de la Première et de la Deuxième Guerres mondiales selon le principe que les victorieux écrivent l'histoire. Voir notamment Stéphane

La négation est un vieux truc. Les autorités coloniales et métropolitaines croyaient qu'en niant l'existence de ce pays, ses premiers habitants européens, entêtés et de retour malgré la déportation, disparaîtraient comme par enchantement. Sont-ils devenus Néo-Brunswickois ou Néo-Écossais ? D'ailleurs, comment nomme-t-on un habitant de l'Île-du-Prince-Édouard ?

Une autre ironie de l'histoire

S'il est un grand homme politique des Maritimes, c'est sûrement Louis Robichaud. Son programme politique *Chances égales pour tous* a inspiré la politique linguistique du gouvernement de P. E. Trudeau, ce que l'on ne dit pas assez. Ce programme préparait aussi une véritable révolution tranquille au Nouveau-Brunswick, tout comme au Québec à la même période. Avant son arrivée au pouvoir, la situation acadienne était lamentable par comparaison à la majorité anglophone de la province qui voyait ses institutions scolaires et culturelles largement financées par l'État provincial.

L'ironie de l'histoire de la politique de Louis Robichaud est que tout en ayant influencé celle de Trudeau visant à créer une identité canadienne nationale forte comprenant les francophones, il s'est en quelque sorte aussi inspiré du processus québécois de nationalisation de l'identité provinciale, pour constituer une identité néo-brunswickoise bilingue et y inclure autant les Acadiens que la majorité anglophone qui, récemment encore (c.-à-d. dans les premières décennies du XX^e siècle), les discriminaient, les ségréuaient – parfois avec des méthodes, comme en fait montre le film d'André Gladu, *Tintamarre*²⁰, s'inspirant du KKK de nos voisins du Sud.

Les Acadiens sont-ils devenus néo-brunswickois ? Il semble que non, ils sont restés acadiens, comme les Québécois, même fédéralistes, se reconnaissent d'abord québécois. La sédimentation de l'histoire joue et continue de jouer en faveur des Acadiens et des

Yerasimos, « Comment furent tracées les frontières actuelles au Proche-Orient », dans *Hérodote*, n° 41, 1986, p. 123-161.

20 ONF, 2004.

Québécois. Pas nécessaire de les convaincre que leur patrie est en terre d'Amérique : ils le savent depuis des siècles et n'ont jamais eu besoin qu'on leur construise une identité provinciale sur mesure pour s'approprier le Nouveau Monde.

Le choc des nationalismes

D'un point de vue politique, les relations entre le Québec et l'Acadie se sont détériorées particulièrement et principalement dans la foulée de la confrontation, parfois ouverte, parfois larvée, que se livrent depuis plus d'un demi-siècle les idéologies nationalistes québécoise et canadienne²¹. Pour utiliser une image sûrement trop forte, les Acadiens et les autres francophones du Canada ont servi de chair à canon, de bouclier humain, subissant des dommages collatéraux peut-être pas totalement compensés par la manne de l'argent fédéral qui s'est d'ailleurs raréfiée au rythme de la chute de la popularité de la souveraineté au Québec depuis 20 ans, mais sous prétexte de lutte au déficit²².

La nouvelle politique fédérale à l'égard des communautés francophones hors Québec visait à contrer la montée et la propagation du nationalisme identitaire francophone au seul territoire de la *Province of Quebec*. En donnant des droits et en finançant les francophones et les Acadiens, c'est aux Québécois que le gouvernement fédéral s'adressait : Ottawa voulait montrer que le

21 On peut faire remonter au moins aux années 50 la querelle entre Québec et Ottawa, les premiers ministres Maurice Duplessis et Louis Saint-Laurent s'affrontant alors au sujet du Labrador, des allocations familiales et du financement des universités. De manière générale, « le nationalisme est essentiellement un principe politique qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes » (Ernest Gellner, *op. cit.*, p. 11). On voit dans cette définition les bases de la confrontation entre le Canada et le Québec et la nécessité pour le trudeauisme de réinventer la nation canadienne et la légitimité de l'État fédéral à travers les politiques de bilinguisme, puis de multiculturalisme pour préserver l'intégrité territoriale en contrant le sécessionnisme québécois.

22 Les études sur ce sujet délicat restent à faire et pour cause : l'examen des nombreux documents de Patrimoine canadien ayant trait à ce sujet risque d'être long et fastidieux, car ils sont disséminés à travers plusieurs services et programmes de ce gigantesque ministère. Évidemment, les fonctionnaires fédéraux ne recevront jamais de mandat à cette fin.

gouvernement fédéral était à même de défendre et de promouvoir les droits linguistiques des francophones ailleurs qu'au Québec. Un éveil tardif après cent ans d'un laisser-aller dont le résultat fut l'assimilation de beaucoup de communautés francophones, certaines en Acadie même comme à Chezzetcook (Nouvelle-Écosse) ou à l'Île-du-Prince-Édouard.

La plupart des leaders francophones du Canada ont bien compris cela et ont saisi l'opportunité de réorganiser et de renforcer leurs communautés évoluant en milieu minoritaire²³. Toutes ces mesures ont assurément contribué à ralentir le processus d'assimilation en cours. Elles ne pouvaient toutefois pas renverser l'objectivité de la situation de la francophonie nord-américaine, à savoir qu'elle évolue dans un sous-continent dominé de manière écrasante par les anglophones et que ceux-ci exercent sur toutes les autres communautés une puissante force d'attraction pratiquement impossible à contrer.

Mais un cheval de Troie s'était introduit dans Ottawa : les chiffres produits par Statistique Canada n'ont jamais montré que la tendance à l'assimilation des minorités francophones était freinée²⁴, tout juste avait-elle ralenti dans des endroits où les francophones sont nombreux et bien organisés comme dans le nord du Nouveau-Brunswick et le sud du Manitoba. Les nationalistes québécois ont utilisé ces statistiques pour montrer l'échec du nouveau fédéralisme. Ils ont convaincu les Québécois que hors du Québec point de salut

23 Voir Linda Cardinal, « Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire ; un bilan critique », dans *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 71-86.

24 Voir Charles Castonguay, « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada », dans *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 1, 2002, p. 149-182. Voir aussi les analyses du recensement de 2016 sur le site de Statistique Canada (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>). Qu'on le prenne d'un angle ou d'un autre, partout au Canada sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick, le nombre de francophones diminue en termes absolus, tandis qu'en termes relatifs, il diminue même en tenant compte de ces deux provinces, ce qui, dans une démocratie représentative, signifie une baisse de l'influence et du pouvoir des francophones dans les institutions parlementaires fédérales canadiennes.

pour la francophonie, mettant les francophones de Saskatchewan et les Acadiens de la péninsule sur le même pied d'égalité.

Deux (autres) solitudes

Pendant que le fédéral convainquait les Acadiens que les nationalistes québécois étaient de dangereux passésistes menaçant « le plus meilleur pays du Monde²⁵ » et qu'il fallait les éviter à tout prix, les nationalistes du Québec convainquaient les Québécois que la francophonie canadienne, Acadiens inclus, n'était qu'un « cadavre chaud²⁶ », pas même maintenu en vie artificiellement par les millions du fédéral.

En acceptant de jouer le jeu du gouvernement fédéral, les Acadiens se sont donc coupés de leurs alliés naturels, mais surtout de leurs propres revendications traditionnelles²⁷. Tout nationalisme, sauf le « *Canadian* » était devenu suspect, comme le fut le Parti acadien trop inspiré du nationalisme québécois au goût de l'élite politique acadienne du Nouveau-Brunswick. Sur le cercueil de Louis Robichaud, point de tricolore étoilé...

Quant au Québec, c'est notamment en diversité qu'il a perdu. Le grand apport culturel des Acadiens ne fut plus reconnu comme tel : « L'Acadie quand ça rapporte c'est québécois. Et quand ça ne "pogne" pas, c'est du folklore²⁸ ! » Cette remarque de Rino Morin Rossignol

25 Expression quasi légendaire de Jean Chrétien, premier ministre fédéral libéral de 1993 à 2003.

26 Tristement célèbre expression de l'écrivain québécois Yves Beauchemin mise en exergue dans Guy Bédard et Lawrence Olivier, « Le nationalisme québécois, les Acadiens et les francophones du Canada », dans *Égalité*, n° 33, printemps 1993, p. 81.

27 Voir Martin Normand, « Le développement des communautés francophones vivant en situation minoritaire : les effets du contexte sur ses représentations en Ontario et au Nouveau-Brunswick », dans *Francophonies d'Amérique*, n° 30, 2010, p. 37-60. L'auteur parle de dépolitisation (p. 54) de l'intervention de l'organisme national, la Fédération des communautés francophones et acadiennes, et des deux organismes provinciaux étudiés, soit l'Assemblée de la francophonie ontarienne et la Société des Acadiennes et Acadiens du Nouveau-Brunswick, quoique dans une moindre mesure dans ce dernier cas, sous la pression du bailleur de fonds fédéral.

28 Rino Morin Rossignol, *Rumeur publique*, préface et annotations d'Anne Marie Robichaud, Moncton, Éditions d'Acadie, 1991, p. 29.

à propos du succès d'Édith Butler dans les années 80 s'applique malheureusement toujours à celui obtenu par Lisa Leblanc plus récemment. Le Québec serait en quelque sorte devenu lui aussi une machine à assimiler l'autre, un colonisateur culturel des francophonies canadiennes, voire nord-américaines. Mais la plus grande perte pour le Québec n'est pas mesurable. Plusieurs Québécois ressentent un inconfort en pensant au fait qu'ils se sont coupés, politiquement parlant, de leurs alliés naturels par un mur invisible d'incompréhension mutuelle. Et évidemment, ce mur se dresse aussi entre la diaspora acadienne du Québec et ses sœurs et frères de l'Acadie des Maritimes.

Il est d'ailleurs révélateur que lorsque le gouvernement Landry parapha une entente de coopération avec la Société nationale de l'Acadie (SNA) en septembre 2001, il délégua une haute fonctionnaire plutôt qu'un ministre – probablement dans le respect du protocole de la diplomatie interprovinciale. C'était tout de même un jalon de plus dans la reconnaissance de la nation acadienne, mais la dimension symbolique aurait été encore plus forte si un ministre, voire le premier ministre avait pris place à côté d'Euclide Chiasson, alors président de la SNA.

Bref, dans leur relation politique, Québécois et Acadiens en général, mais aussi et surtout l'ensemble du peuple acadien dispersé entre la vallée et le golfe du Saint-Laurent, ont été victimes de deux idéologies antagonistes dont leurs élites politiques respectives se sont faites les porte-parole au détriment d'une longue histoire de bon voisinage. Et ce n'était pas la première fois que cela arrivait : une autre ressemblance frappante entre les destins collectifs acadiens et québécois est la mainmise du clergé et sa connivence avec l'élite nationale afin de conserver la population dans une léthargie culturelle, sociale et économique. À vrai dire, cette idéologie théocratique, l'ultramontanisme²⁹, est peut-être

29 Voir notamment Philippe Sylvain, « Quelques aspects de l'ultramontanisme canadien-français », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, n° 2, 1969, p. 239-244 ; aussi « Ultramontanisme », dans *Encyclopédie canadienne* (<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/ultramontanisme>).

le pire cadeau que le Québec ait fait à l'Acadie : des communautés religieuses qui ont bloqué l'évolution nationale de l'Acadie, tout comme celle du Québec, pendant plus d'un siècle, et ce, sous le couvert de l'instruction publique pour la sauvegarde de la langue et de la *race* françaises en Amérique du Nord³⁰.

Les lendemains chanteront-ils ?

Le conseil de Machiavel à son prince, « diviser pour régner³¹ », s'est appliqué au grand détriment de toutes les francophonies canadiennes qui se sont retrouvées coupées de leur allié naturel, dans une étrange alliance avec cette majorité anglophone, hier encore si inquiétante et toujours si assimilatrice. En un sens, dans ce contexte, les Acadiens sont redevenus des *French Neutrals*³². Et en échange de cette neutralité, ils ont obtenu un amendement constitutionnel, une place dans la francophonie et une proclamation royale en guise de non-excuse de la part du gouvernement canadien et de Sa Majesté britannique. Était-ce suffisant ? Plusieurs en ont douté³³.

30 Joseph Yvon Thériault (« Le difficile chemin de l'autonomie », dans *Minorités linguistiques et société*, n° 1, 2012, p. 41-43), selon l'expression de Jean-Philippe Warren (« L'invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique », dans *op. cit.*, sous la direction de Martin Pâquet et Stéphane Savard, p. 21-56), parle d'Église-nation. Voir aussi Robert Choquette, « L'Église québécoise et les Églises de langue française du Canada », dans *Francophonies d'Amérique*, n° 9, 1999, p. 169-181. Le terme *race* est une référence à l'œuvre notoire de Lionel Groulx, *L'appel de la race* (Montréal, L'Action française, 1922, 278 p.).

31 De nos jours, on parle davantage de *wedge politics*, un concept nous venant des États-Unis, mais comme on le constate, il s'est également appliqué à la politique identitaire canadienne depuis belle lurette.

32 Avant et pendant le Grand Dérangement, les Acadiens étaient ainsi souvent qualifiés de « Français neutres » par les autorités coloniales britanniques, car ils avaient demandé une restriction à leur serment d'allégeance envers la Couronne britannique visant à les exempter de l'obligation de défendre la colonie contre les Français et les Premières Nations des Maritimes.

33 Voir notamment Jean-Marc Léger, « Acadiens : une grossière manœuvre d'Ottawa », *Le Devoir*, 15 décembre 2003 ; Joseph Yvon Thériault, « La proclamation royale et le Grand Dérangement – Quelle mémoire commémore-t-on ? », *Le Devoir*, 15 janvier 2004 ; et Jean-François Thibault, « Pourquoi des excuses sont-elles nécessaires ? Mémoire de la déportation acadienne et justice historique », dans *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 36, n°s 2-3, 2005, p. 122-131.

Pourtant, s'il y a deux peuples en Amérique du Nord qui vivent une relation de proche altérité, ce sont bien les Acadiens et les Québécois. Mis à part les peuples autochtones, aucun autre peuple du Canada n'est autant en mesure de réaliser la « fusion des horizons³⁴ », que Charles Taylor décrit comme la condition de tout dialogue interculturel. C'est que l'horizon culturel et politique du Québec et de l'Acadie est le même, et il semble plus important que jamais de le réaliser. Comme le confirme le recensement de 2016, le poids relatif du Québec et de la francophonie dans la fédération canadienne ne cesse de décliner et, éventuellement, cela signifiera une baisse de pouvoir pour le Québec, et conséquemment d'influence pour toutes les communautés francophones du Canada³⁵. Combien de temps encore le fédéral maintiendra-t-il sa politique de bilinguisme dans un contexte de déclin démographique de la francophonie ? On a d'ailleurs assisté au cours des deux dernières décennies à un déclin de cette politique fédérale qui finance de moins en moins les organisations des francophones hors Québec. Et dans le contexte actuel de la montée de l'idéologie conservatrice d'un océan à l'autre, on doit s'attendre et se préparer au pire.

Heureusement, le lac Témiscouata se déverse toujours dans la Madawaska, autant que les flots de la baie des Chaleurs fouettent encore les deux rives de cette Nouvelle Acadie³⁶. Entre Acadiens et Québécois, il existe toujours une communauté de destin, de sens et d'intérêt que les idéologies ne sauraient réduire ou détruire. Les touristes québécois se rendent nombreux sur les plages d'Acadie et les Acadiens viennent trouver des emplois ou s'instruire à Montréal, Québec, voire Sherbrooke. Acadiens et Québécois sont

34 Charles Taylor, « The Politics of Recognition », dans *Multiculturalism*, sous la direction de Amy Guttmann *et al.*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 67, 70-71.

35 Voir les analyses du recensement de 2016 sur le site de Statistique Canada (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>).

36 Avant la création du Nouveau-Brunswick en 1784, la Gaspésie et les deux rives de la baie des Chaleurs ont formé pendant quelques années un gouvernement local dépendant de Québec, mais dont le siège était à Gaspé, une sorte de Nouvelle Acadie.

condamnés à se comprendre³⁷ et il est plaisant autant que rassurant de le constater. Il ne reste plus qu'à déterminer les bases et les lieux de ce nécessaire dialogue politique et culturel entre Québécois et Acadiens³⁸. L'entente de coopération signée en 2001 et le Congrès mondial acadien de 2014³⁹ sont des pas dans la bonne direction ; un autre pas pourrait être l'inclusion complète de la diaspora acadienne du Québec à l'intérieur des structures de la SNA (Société nationale de l'Acadie). Ce faisant, on assisterait à la constitution d'un premier lieu de conversation nationale permanent entre les Acadiens des Maritimes et la diaspora acadienne du Québec ainsi qu'à une reconnaissance officielle tant espérée du rôle important d'interface entre le Québec et l'Acadie, joué depuis longtemps par une composante névralgique de cette nation acadienne plurielle et post-moderne. Et alors seulement, l'appel lancé par le professeur Saint-Louis de l'Université de Moncton il y a plus de 20 ans serait enfin entendu : « À l'instar du peuple juif avant la création de l'État d'Israël et du peuple palestinien, le peuple acadien se doit de vivre en symbiose parfaite avec sa diaspora⁴⁰. »

37 En 1993, Roger Ouellette écrivait : « Le voisinage de l'Acadie et du Québec est une réalité géographique, historique et culturelle. C'est aussi, reconnaissons-le, une nécessité absolue pour l'avenir de nos deux peuples. L'Acadie a besoin du Québec, et, par ailleurs, l'isolationnisme ne peut servir la cause du Québec. » (« Tout n'est pas noir et blanc dans les relations Acadie-Québec », dans *Égalité*, n° 33, 1993, p. 130.)

38 Voir les conclusions pertinentes, voire percutantes, de C. Bruce, *op. cit.*, p. 121-124.

39 Rappelons que le Congrès mondial acadien de 2014 s'est déroulé simultanément au Québec, au Nouveau-Brunswick et dans le Maine. Il s'agissait d'une première incursion en territoire québécois, puisque le congrès de 1999 s'était tenu en Louisiane. Il est aussi intéressant de constater une brèche ouverte dans les frontières territoriales et nationales ne pouvant être qu'à l'avantage du peuple acadien, que ces frontières divisent depuis trop longtemps.

40 Michel A. Saint-Louis, « Les collectivités sans États et les relations internationales : l'exemple du peuple acadien des Maritimes », dans *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, n° 2, 1994, p. 73.